



## Informations complémentaires

### MRC de Thérèse-De Blainville

Les candidats doivent habiter Blainville ou l'une des villes suivantes : Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse. Aucun candidat provenant de l'extérieur de la MRC ne sera admis au concours.

### Enregistrement de la démo

L'enregistrement d'une démo originale est obligatoire pour tous les candidats. L'enregistrement de la démo est réalisé exclusivement par le **Centre musical de Blainville**. Une fois le formulaire reçu, les candidats seront contactés pour procéder à l'enregistrement. Les frais afférents à l'enregistrement sont inclus dans les frais d'inscription.

### Jury

Afin d'offrir une évaluation respectant les standards de l'industrie aux candidats, Blainville en chansons fait équipe avec l'organisme **Visionnarts**, spécialisé en accompagnement des artistes de la relève, pour l'élaboration des grilles, le choix des critères d'évaluation et la présidence du jury.

## Modalités d'inscription

La période d'inscription officielle s'étend du 21 novembre 2011 au 24 février 2012. Le formulaire d'inscription est téléchargeable en ligne au [www.ville.blainville.qc.ca](http://www.ville.blainville.qc.ca).

## Dépôt du dossier

### POSTE

**Blainville en chansons 2012**  
1000, chemin du Plan-Bouchard  
Blainville (Québec) J7C 3S9

### EN PERSONNE

Déposer sous enveloppe scellée avec la mention Blainville en chansons 2012 :

1000, chemin du Plan-Bouchard  
Blainville (Québec) J7C 3S9

ou

**La Zone - complexe de loisirs jeunesse**  
7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Blainville (Québec) J7C 1R7

## RENSEIGNEMENTS

[www.ville.blainville.qc.ca](http://www.ville.blainville.qc.ca)

**Karine Grenier**  
450 434-5206, poste 8222  
[karine.grenier@ville.blainville.qc.ca](mailto:karine.grenier@ville.blainville.qc.ca)

Culture,  
Communications et  
Condition féminine  
Québec



# Blainville en CHANSONS

Concours de  
**musique populaire**

**12 À 17 ANS**

MRC de Thérèse-De Blainville

Blainville  
tu m'inspires!

## Qu'est-ce que Blainville en chansons ?

Blainville en chansons est un concours de musique populaire. Il s'adresse aux jeunes interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes en solo ou en duo, âgés de 12 à 17 ans et résidant dans la MRC de Thérèse-De Blainville.

## Déroulement du concours

Les candidats doivent soumettre une « démo » qui sera évaluée par un jury composé de professionnels du milieu. Celui-ci sélectionnera dix finalistes, soit six Blainvillois et quatre résidents de la MRC. La finale aura lieu le 19 mai 2012 à l'église Sacré-Coeur.

## Porte-parole 2012

C'est avec grand plaisir que l'auteur, compositeur et interprète **Dany Bédar** se joint à l'édition 2012 du concours à titre de porte-parole.

« La jeunesse d'aujourd'hui est porteuse d'un grand talent et c'est par des initiatives comme celle-ci que des passions se découvrent. »



Dany Bédar,  
porte-parole

## Prix

### 1<sup>er</sup> prix

Interprétation de trois chansons sur la scène de **Blainville en Fête**, avec cachet de 300 \$  
Enregistrement professionnel d'une démo  
Micro de qualité professionnelle  
Portfolio de photos

### 2<sup>e</sup> prix

Interprétation de deux chansons sur la scène de **Blainville en Fête**, avec cachet de 200 \$  
Enregistrement professionnel d'une démo  
Chèque-cadeau d'Odyscène

### 3<sup>e</sup> prix

Interprétation d'une chanson sur la scène de **Blainville en Fête**, avec cachet de 100 \$

### Coup de cœur Blainvillois

Interprétation d'une chanson sur la scène de **Blainville en Fête**

### Prix de la Société nationale des Québécois des Laurentides (SNQL)

Un prix de 200 \$ et un prix de 100 \$

## Critères généraux d'admissibilité

- ★ Être âgé de 12 à 17 ans (12 ans au 18 mars et moins de 18 ans au 19 mai 2012)
- ★ Résider à Blainville ou dans la MRC de Thérèse-De Blainville
- ★ Ne jamais avoir remporté le premier prix d'une édition antérieure de Blainville en chansons
- ★ N'avoir aucun lien contractuel avec une compagnie de disque reconnue
- ★ Être disponible pour l'enregistrement d'une démo originale avant le 18 mars
- ★ Être présent lors des journées obligatoires de réunion, de formation et de prestation (voir calendrier en ligne)

## Catégories d'inscription

### Blainvillois

- ★ **Solo**  
Artiste solo résidant à Blainville  
Aucuns frais d'inscription
- ★ **Duo (deux voix ou une voix et un instrument)**  
Deux membres résidant à Blainville  
Aucuns frais d'inscription

### Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville\*

- ★ **Solo**  
Artiste solo habitant la MRC de Thérèse-De Blainville  
Frais d'inscription de 35 \$
- ★ **Duo (deux voix ou une voix et un instrument)**  
Deux membres habitant la MRC ou un membre habitant la MRC et un membre résidant à Blainville  
Frais d'inscription de 70 \$

\* Des frais supplémentaires de 30 \$ s'appliqueront pour les résidents de la MRC qui seront retenus pour la finale



Blainville  
en  
**CHANSONS**  
\*\*\*\*\*